

Communiqué de presse

Le 29 mai 2017

Contact : Dr Nathalie Delphin
06 11 69 16 06
E mail : nathalie.delphin@sfcd.fr
Site Internet : www.sfcd.fr

Règlement Arbitral : l'enjeu du périmètre de la Sécurité Sociale

Le Syndicat des Femmes Chirugiens-Dentistes a déposé un recours au Conseil d'Etat contre le règlement arbitral organisant les rapports entre les chirurgiens-dentistes libéraux et l'assurance maladie.

Le SFCD considère que le règlement arbitral est **un outil inapproprié et dangereux** de gestion des relations entre l'Assurance Maladie et les professionnels de soins, car il réduit le périmètre de la Sécurité Sociale.

Le SFCD demande au Conseil d'Etat de censurer le règlement arbitral : **de sa réponse dépendra le maintien d'une assurance maladie universelle, solidaire et publique.**

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire et est aujourd'hui le seul syndicat national féminin de France. Composé de femmes chirurgiens-dentistes de tous modes d'exercice (libérale, salariée, universitaire, dentiste-conseil, collaboratrice), bénévoles, le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme. Le SFCD est présidé par le Docteur Patricia Hueber Tardot.

